

## Un service de police entier à l'arrêt pour protester

Malaise dans les rangs de la compagnie départementale d'intervention. Près de soixante policiers se sont fait porter pâle, en réaction à certaines décisions imposées par leur hiérarchie.

Ils sont habitués à stopper les débordements sur la voie publique. Mais ces derniers jours, ce sont eux qui se sont mis à l'arrêt. **Les policiers de la compagnie départementale d'intervention (CDI), soit près d'une soixantaine de fonctionnaires, se sont quasi tous fait porter pâles. Un coup de semonce pour dénoncer certaines décisions de leur hiérarchie.**

« La CDI est un service très soudé. Se mettre en arrêt de travail, ce n'est pas dans sa manière de fonctionner. C'est la solution ultime pour exprimer un mal-être », exprime Karine Jouglas, au nom du syndicat Alliance-police nationale.

Un déplacement inopiné à Toulon, jeudi, a mis le feu aux poudres. Certes, la CDI intervient parfois hors des Alpes-Maritimes. Mais cet ordre-là n'est pas passé.

En cause : « **Des instructions pas claires, des missions qui tombent du jour au lendemain et un manque de reconnaissance** », résume Célya Boumedien, pour **Unité-SGP FO police**. Résultat : un service entier au point mort, de jeudi à lundi.



### « CRS low-cost »

La CDI, ce sont ces policiers qui sécurisent matchs de foot, grands concerts ou manifestations sensibles, souvent lourdement harnachés et armés.

Casques antiémeutes, boucliers en plexiglas, tonfas, lance-grenades lacrymogènes et protections multiples : leur panoplie conduit parfois à les confondre avec les CRS. Et là réside en quelque sorte le problème, selon Karine Jouglas :

« Pour l'administration, ce sont des CRS low-cost ! »

Contrairement aux compagnies républicaines de sécurité, les CDI ont une vocation départementale. à quelques missions près. « Mais les CRS ont droit à l'(indemnité journalière d'absence temporaire).

Pas nous. Et l'administration y trouve largement son compte », s'offusque un de ces policiers, sous couvert d'anonymat.

Prêter main-forte à d'autres départements si nécessaire, soit. « **Mais cela doit se faire sur la base du volontariat, insiste Célya Boumedien. Nos collègues sont professionnels. Ils ne rechignent pas à travailler.**

**Mais on ne peut pas, pour pallier un manque d'effectif, utiliser des collègues déjà surmenés ! »**

### « Un même combat »

Pour mémoire, Karine Jouglas cite l'action de la CDI, le 14 juillet 2016, pour contribuer à

stopper le camion-tueur sur la Prom' : « La CDI, c'est la garde prétorienne de la direction départementale de la sécurité publique. Ils répondent toujours présents, avec des horaires atypiques. Mais ils sont régis par des textes. Il faut arrêter ces tâches indues, ces décalages incessants, pour revenir à un management plus humain, avec une indemnité compensatrice. »

Signe d'un consensus dans la grogne : **les syndicats Alliance et Unité, souvent divisés, partagent un « même combat » pour protéger la CDI.** Et celui-ci ne se résume pas à une poussée de fièvre estivale. Karine Jouglas rappelle que le sujet était déjà au menu d'une réunion avec le préfet l'hiver dernier. Et que d'autres services – police secours, brigades de surveillance du territoire, groupe de sécurité de proximité... – subissent parfois un traitement similaire. Rien à voir en revanche, selon elle, avec le malaise des brigades anti-criminalité, en février.

Sollicité par Nice-Matin, le directeur départemental de la sécurité publique n'a pas souhaité réagir à cette polémique.

CHRISTOPHE CIRONE

UNITÉ SGP  
POLICE

